

La crise du coronavirus, les mesures prises par le gouvernement et les décisions de notre Evêque nous ont amené à suspendre la plupart de nos activités paroissiales, à l'exception des obsèques célébrées dans l'intimité familiale.

Ce courrier est destiné à nous rappeler l'importance de respecter les consignes, à donner des informations sur la situation actuelle et ce qu'il est possible de faire chez soi et à nous rappeler que le Seigneur est toujours fidèle, même et surtout en temps de crise.

Se protéger, protéger les autres, être solidaires les uns des autres

« Les gens ont compris qu'ils devaient se protéger, pas tellement pour eux-mêmes, mais **pour éviter que le virus ne transite par eux et touche les plus faibles**. L'altruisme s'impose à tous, parce que tout le monde connaît plus vulnérable que soi. On se prive de libertés, de plaisirs ou d'actes évidents : dîner au restaurant, embrasser un ami, visiter un grand-parent... **La seule façon d'éradiquer le virus, c'est de couper les liens sociaux**. Ce faisant, on prend conscience de la multiplicité et de la nécessité des interactions sociales, parfois aussi anodines que tenir une porte. La crise révélant à quel point **nous sommes dépendants les uns des autres**, qu'importe la couleur de peau ou la catégorie sociale. « Faire société » prend son sens. » (Une interview de Jean Viard, sociologue, directeur de recherche associé au Cevipof-CNRS).

Activités ecclésiales

Quasiment toutes les activités ecclésiales sont suspendues pour un temps indéterminé : messes de semaine et de week-end, baptêmes, mariages, réunions paroissiales, de doyenné et diocésaines, soirées de Carême, concerts, confessions, formations diocésaines, permanences au presbytère, rendez-vous personnels...

Nous pouvons seulement célébrer des **obsèques** dans l'intimité familiale (avec pas plus de 20 personnes), après une préparation avec la famille faite par téléphone. Et des propositions d'activités vont être envoyées par internet aux enfants du **catéchisme** et aux jeunes en **aumônerie**.

Nous verrons comment la situation va évoluer et comment nous pourrons vivre la Semaine Sainte : du dimanche des Rameaux 5/4 au dimanche de Pâques 12/4.

Activités à domicile

Il est toujours possible de **rester en contact** : par des appels téléphoniques, en envoyant des SMS ou des mails, en prenant des nouvelles, en se soutenant les uns les autres et pourquoi pas en priant ensemble.

Le site internet du diocèse (diocese-bourges.org) donne des informations actualisées sur les propositions nationales et diocésaines, les consignes à respecter, les possibilités de suivre la messe en direct...

Chez soi, il est également possible de prendre un (ou plusieurs) **temps de prière** chaque jour. Peut-être serait-il bon de déterminer un lieu à privilégier et un horaire à respecter pour éviter le risque de ne rien faire...

Bien qu'il ne soit plus possible de participer à une messe publique, il est possible de **suivre la messe** via la radio, la télévision ou internet :

-sur la radio RCF en Berry (longueur d'onde 91) : le jeudi à 15 h 30 et le dimanche à 18h15.

-à la télévision sur France 2 le dimanche à 11 h.

-par la télévision KTO ; chaque jour à 7 h (avec le pape), du lundi au samedi à 18 h 15 (à l'église St-Germain L'Auxerrois à Paris), via internet (ktotv.com) ou via la box (Bouygues canal 218, Free canal 245, Numéricable canal 179, Orange canal 220, SFR canal 179).

Il est possible de passer du statut de spectateur à celui de participant, à plusieurs conditions. Il est d'abord important que la messe soit retransmise en direct. C'est essentiel car cela crée une simultanéité entre ce qui se vit à l'autel et le fidèle devant la télévision. Évidemment le spectateur ne communie pas au corps du Christ comme celui qui s'approche pour recevoir l'hostie consacrée. Il n'empêche que ce qu'on appelle la « communion spirituelle » se fait. Elle est un moyen privilégié de s'unir au Christ pour ceux qui ne peuvent pas communier corporellement.

On peut mettre en place un environnement propice à la prière et la sacralité de la messe. Concrètement, cela peut se traduire par s'asseoir sur une chaise au lieu de s'installer sur son canapé, allumer une bougie, mettre une icône dans son champ visuel, se lever et s'asseoir comme à la messe...

Neuvaine à Notre-Dame de Lourdes : du 17 au 25 mars

Nous pouvons prier ensemble du 17 au 25 mars avec une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes (retransmise sur la radio RCF et la télévision KTO à 15 h 30).

Mercredi 25 mars : l'Annonciation du Seigneur

L'Annonciation eut lieu à Nazareth, chez une jeune fille, Marie. Dans sa maison, le Ciel rencontre la terre ; dans sa maison, le salut du monde est conçu ; dans sa maison, une joie nouvelle apparaît, la joie de l'Évangile, une joie pour le monde : « Car rien n'est impossible à Dieu » (Lc 1, 37).

Cette année, sans l'avoir voulu, nous fêterons l'Annonciation, confinés, dans nos maisons ! Pouvons-nous célébrer cette fête plus en vérité, plus intensément, plus en communion ?

Quand les cloches des églises sonneront le 25 mars, à 19h30, que chaque disciple de Jésus, dans sa maison, ouvre sa Bible (ou son ordinateur) et lise, seul ou en famille, le récit de l'Annonciation, dans l'Évangile selon saint Luc, chapitre 1, versets 26 à 38.

Et qu'au même moment chaque maison allume une ou plusieurs bougies, à sa fenêtre, pour dire son espérance et conforter celle de ses voisins.

Prenez soin de vous. Le Seigneur ne nous abandonne pas. En union de prière.

P. Alain